



Syndicat National des Propriétaires de Chevaux de Course au Galop
Les Propriétaires

A l'attention de la Présidence et de la Direction de France Galop
Objet : Plan d'urgence

Boulogne-Billancourt, le 14 avril 2020

Monsieur le Président,

Les Propriétaires, en nombre croissant et très important, nous font part de leur **surprise et de leur anxiété de plus en plus prégnante.**

En effet,

Dans nos secteurs d'activité économique non hippiques, **nous voyons tous nos fédérations professionnelles** (bâtiment, tourisme, services, agroalimentaire, grande distribution, transport, énergie etc....) **nous informer jour après jour des demandes, des plans et des avancées obtenues auprès des ministères concernés.**

Concernant le **Galop, aucune information sérieuse et comparable** à ce que nous avons coutume d'avoir, **ne nous est donnée.**

Le seul message qui est délivré est :

« Toute la filière doit être solidaire face à l'Etat et face à la crise ».

Pour qu'une unité se crée sur une stratégie, celle-ci doit être définie et partagée.

Or nous ne connaissons rien de vos échanges avec l'Etat, si ce n'est que France Galop est encore, pour l'instant, en phase de collecte d'informations internes.

Les réflexions et les échanges nombreux entre propriétaires et entre entraîneurs, les tribunes et expressions libres qui paraissent au fil des jours, la lecture de nombreuses études sérieuses conduites par d'autres groupes, au Galop comme au Trot, **permettent en revanche de faire ressortir des idées sur lesquelles le front uni est en train de se bâtir.**

Quelle stratégie ?

Résumons simplement,

Le modèle économique de notre filière repose sur la redistribution des fruits de l'activité sport/jeux.

L'impossibilité d'exercer cette activité, qui est un monopole, doit être compensée financièrement pour tous les maillons de la chaîne afin de maintenir l'ensemble en capacité de redémarrer à plein régime le moment venu.

Nous avons déjà avancé ce raisonnement et fait une première évaluation financière au Galop, en suggérant dans un premier temps et le plus rapidement possible, le versement d'une indemnité de

1300 euros/mois/cheval maintenu à l'entraînement, pour les entités non professionnelles ne bénéficiant d'aucun mécanisme classique de soutien de l'Etat.

Plusieurs modèles ont depuis été développés, et tous convergent vers les mêmes principes.

Quelles ressources financières ?

- Le fruit de la **négociation** avec les tutelles, Ministères de l'Agriculture et du Budget.
- Le recours à l'**emprunt** de type « BPI » pour compléter (avec des conditions plus avantageuses que celles du cadre commun, du fait de la relation particulière de monopole qui nous lie à l'Etat).
- L'adaptation en dernier recours, des **marges de manœuvres déjà disponibles** chez les sociétés mères et au PMU.

Ces trois leviers doivent constituer le **mix de ressources financières** qui permettent d'assumer le besoin de trésorerie nécessaire, et d'assurer notre pérennité.

Quelles actions urgentes à engager ?

- **Soutenir financièrement le maintien des effectifs à l'entraînement** en l'attente d'un retour plein et entier à l'activité.
- **Maintenir les allocations à 100%**, en reprenant progressivement les Courses selon les possibilités géographiques données par nos tutelles, même si cela doit être limité à quelques sites ou régions au début.
- **Accélérer parallèlement la relance des paris hippiques par voie numérique avec nos clients existants et auprès des clients du pari sportif.**
- **Accélérer l'adaptation de notre image pour être en phase avec les nouveaux marqueurs de « demain ».**
- **Délivrer des annonces fortes sur ces sujets, dans les jours qui viennent.** Elles permettront à tous ceux, non professionnels / non bénéficiaires des aides étatiques de poursuite économique, de se **convaincre de continuer à financer leur propriété dans le cadre d'un schéma clair, balisé et annoncé.**

Voici donc le **socle simple sur lequel nous pouvons bâtir un front solidaire** et uni.

France Galop est toujours **en phase de discussion avec l'Etat**,
Nous sommes sans information réelle et sérieuse officielle à ce jour ; et **inquiets de voir d'autres schémas se développer**, basés sur **l'absence de soutien aux effectifs**, sur la **baisse des allocations**, sur la **réduction de nombreuses réunions PMH**, le **repli**, la non réinvention de nos programmes, de nos modes de communication et de collecte des paris, la **non prise en compte des attentes et des nouveaux enjeux de notre Société.**

Face à ce constat, nous vous sollicitons par la présente, et vous demandons de nous préciser officiellement la stratégie retenue sur le plan financier (montage et demandes en cours), sur le plan technique et sur la relance.

Dans la situation actuelle, seule une élaboration participative permettra de garantir l'unité et l'adhésion des acteurs des courses au projet et donnera ainsi la force nécessaire pour être entendue par nos interlocuteurs externes.

Restant à votre écoute, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression sincère de nos respectueuses salutations.

Serge TARDY, Président du Syndicat National des Propriétaires

Et ses six Associations régionales :

L'Association des Propriétaires du Centre-Est présidée par Thierry RAVIER

L'Association des Propriétaires de l'Est présidée par Jacques MONTOYA

L'Association des Propriétaires IDF – Nord - Haute Normandie présidée par Patrick FELLOUS

L'Association des Propriétaires de l'Ouest – APGO présidée par Richard EVAIN

L'Association des Propriétaires du Sud-Est et Corse présidée par Antoine BARDINI

L'Association des Propriétaires du Sud-Ouest présidée par Gilles LORENZI